



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Direction générale de l'enseignement scolaire

Paris, le 24/10/2024

Direction générale de l'enseignement scolaire  
Service de l'instruction publique et de l'action pédagogique  
DGESCO A  
N° I2024-008396

**Bureau de l'orientation et de la lutte contre le décrochage scolaire**  
DGESCO A1-4  
Affaire suivie par : Philippe Lebreton, Chef de bureau  
Tél : 01 55 55 06 15  
Mél : [philippe.lebreton@education.gouv.fr](mailto:philippe.lebreton@education.gouv.fr)

**Bureau des lycées généraux et technologiques**  
DGESCO A2-1  
Affaire suivie par : Agnès POUSSIN, Cheffe de bureau  
Tél : 01 55 55 39 63  
Mél : [agnes.poussin@education.gouv.fr](mailto:agnes.poussin@education.gouv.fr)

110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

La ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,  
à

Mesdames les rectrices et messieurs les recteurs  
de région académique

Mesdames les rectrices et messieurs les recteurs  
d'académie

Mesdames les directrices et messieurs les directeurs  
académiques des services de l'éducation nationale

### **Objet : mobilisation en faveur de la Semaine du numérique et des sciences informatiques du 2 au 7 décembre 2024**

La deuxième édition de la « semaine du numérique et des sciences informatiques » se déroulera du 2 au 7 décembre 2024. Temps fort dédié à la découverte des formations et des métiers du numérique, cet événement s'inscrit dans un contexte où tous les secteurs économiques et de la société sont touchés par un déficit en compétences numériques. Il vise à susciter des vocations et s'intègre pleinement au programme d'actions organisées dans les établissements scolaires au service de la réflexion des collégiens et lycéens concernant leur parcours de formation et leur projet d'orientation. La rencontre de femmes et d'hommes sur le terrain, mise en œuvre dans le cadre de cet événement, permet également de lutter contre les stéréotypes et les idées reçues et de valoriser la mixité.

La Semaine du numérique et des sciences informatiques bénéficie du soutien affirmé du ministère de l'éducation nationale, du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. Elle est pilotée par l'association Talents du numérique (TDN) avec un comité regroupant la DGESCO, l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR), l'Onisep et de nombreuses organisations.

Le site dédié à cette action, <https://www.semaine-nsi.fr/> permet aux acteurs locaux de l'écosystème numérique, aux conseils régionaux, aux établissements scolaires ou du supérieur, aux laboratoires ou centres de recherche de faire connaître les événements qu'ils proposent gratuitement : visites d'entreprises, journées portes ouvertes, démonstrations d'outils, ateliers pratiques, interventions dans les lycées et les collèges, témoignages, forum des métiers, salon d'orientation, conférences, expositions, webinaires... Les enseignants de NSI ayant inscrit des équipes aux Trophées NSI sont invités à se saisir de cette semaine pour présenter et valoriser le travail de leurs élèves. Tous les événements seront soumis à validation avant d'être référencés sur la plateforme administrée par Talents du numérique. La richesse des événements proposés dans un territoire est le premier garant de réussite de cette action.

Dès à présent, les chefs d'établissement sont invités à inscrire cette semaine dans la programmation annuelle 2024/2025 de leur établissement, à la promouvoir auprès des élèves et à associer les parents à cette dynamique.

Au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire, les lycéens, collégiens, parents et professeurs pourront s'inscrire individuellement ou collectivement sur la plateforme. L'enjeu est de susciter des vocations et de répondre aux besoins de l'industrie.

En effet, l'organisation de cet évènement et sa valorisation auprès des différents acteurs académiques nécessitent d'être anticipées pour en assurer la pleine réussite. Nous savons compter sur votre engagement pour inciter les communautés éducatives des établissements à se saisir pleinement de cette action de mise en valeur des formations et des métiers du numérique.

Pour la ministre et par délégation  
Pour la directrice générale de l'enseignement scolaire  
et par délégation  
La cheffe du service de l'instruction publique  
et de l'action pédagogique, adjointe à la directrice générale



Rachel-Marie PRADELLES-DUVAL